

INFORMATION

Les informations paraissant sous cette rubrique sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

The information presented under this heading is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

**Association
du personnel
CERN**

**Staff
association
CERN**

STAFF_ASSOCIATION@MACMAIL.CERN.CH

Adresse AP sur le WEB

<http://www-staff-assoc.cern.ch/>

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DU PERSONNEL, LE 10 MARS 1998

La réunion débute à 14h10 sous la présidence de L. Resegotti par l'adoption de l'ordre du jour. Le compte rendu de la réunion du 10 février 1998 est ensuite approuvé.

Rapport sur l'égalité des chances

S. Datta-Cockerill, chargée de ce dossier par la Direction, a présenté le rapport de situation qu'elle a déjà exposé à la réunion du Management Board du 2 mars et dont le compte rendu a été publié dans le Bulletin Hebdomadaire no 12/98 du 16 mars 1998.

L'avancement dans ce domaine a été jugé très positif par l'ensemble des délégués.

Le problème pour la garde des enfants durant le repas de midi ayant été soulevé, une discussion sur le jardin d'enfants sera mise à l'ordre du jour d'un prochain Conseil du personnel.

Les copies des transparents de la présentation de S. Datta-Cockerill sont disponibles au secrétariat de l'Association du personnel pour les personnes intéressées.

Activités du Comité exécutif

Entreprises

En Suisse, les discussions entre représentants patronaux et syndicaux progressent.

En France, de telles discussions sont aussi sur le point de commencer.

Assurance maladie

Le groupe de travail interne de l'Association du personnel sur l'assurance maladie continue son travail sur le problème de la dépendance afin de proposer des solutions pour la couverture de ces soins.

Il prépare aussi le renouvellement de la convention maladie, actuellement passée avec AUSTRIA jusqu'à fin 1999, en étroite collaboration avec le CHISB.

L'Association du personnel a participé activement au rapport, présenté ensuite à la réunion de TREF du 25 février, sur l'état et l'évolution de l'assurance maladie suite aux différents changements apportés au système depuis 1995.

Création d'emplois / Temps choisi

Le point sur le programme de recrutement financé par un congé épargné et sur celui de la retraite progressive, est donné dans le compte rendu de la réunion CCP du 4 mars 1998.

Ces deux programmes, initiés l'an dernier par l'Association du personnel, obtiennent de très bons résultats permettant d'effectuer comme attendu des recrutements supplémentaires et favorisent la transmission des connaissances vers les nouveaux arrivés.

La possibilité de participer au programme de recrutement financé par un congé épargné vient d'être étendue, sous certaines conditions, au personnel travaillant à temps partiel.

Il faut rappeler qu'il est possible d'entrer à tout moment dans le programme RSL ou d'augmenter le nombre de tranches déjà souscrites (avec un maximum de 4 tranches pour l'instant).

Pensions

Les compensations dues par l'Organisation à la Caisse de pensions en raison des effets des départs anticipés et de la réduction des effectifs ont fait l'objet d'une première discussion à la réunion de TREF du 25 février.

La Direction élaborera, en concertation avec le Conseil d'Administration de la Caisse de pensions en avril, des scénarios sur les modalités de compensation, qu'elle soumettra à TREF en juin.

Réunions du Comité de Concertation Permanent (CCP) et du TREF

Le compte rendu commun Administration-Association de la réunion CCP du 4 mars a été publié dans le Bulletin Hebdomadaire no 12/98 du 16 mars 1998.

En particulier, ce compte rendu donne aussi un résumé de la réunion du TREF du 25 février.

Directives d'avancement pour 1998

Concernant l'exercice d'avancement 1998, pour les filières II à VII, l'Association du personnel a pu obtenir que l'allocation budgétaire de chaque division (en proportion du nombre d'éligibles) soit la même que l'année dernière et permette l'octroi de la même proportion de doubles échelons, passages dans le grade d'avancement exceptionnel et de primes.

La nouveauté est que les divisions disposent enfin d'une marge de souplesse leur permettant d'ajuster leur politique d'avancement aux particularités de leur personnel en adaptant ces proportions en conséquences.

Plan de l'effectif 1998-2008

La Direction a communiqué un modèle élaboré tenant compte notamment des hypothèses actualisées d'arrivées et de départs et des différents commentaires reçus.

Il est bien précisé que les recrutements financés par le programme volontaire RSL s'ajoutent à ces prévisions d'effectif.

Enquête sur les conditions d'emploi

En préparation de la prochaine révision quinquennale, devant prendre effet le 1er janvier 2001, l'Association du personnel prépare une enquête auprès des membres du personnel, portant sur les conditions d'emploi au CERN, en collaboration avec des spécialistes de l'Université de Neuchâtel.

En effet, malgré l'optimisme affiché par le Directeur général en janvier 1998, l'Organisation doit faire face à d'importants problèmes pendant cette période de construction du LHC avec un budget très restreint.

L'enquête portera sur la manière dont est perçue la politique du personnel, notamment les filières de carrière, le programme de recrutement, l'égalité des chances hommes/femmes, le MOAS, la communication,...

Un entretien avec un échantillon de 20 à 30 personnes est en cours pour affiner le questionnaire, qui sera diffusé en mai; les premiers résultats sont attendus avant l'été.

Relations extérieures

Le quatrième numéro du PROTON, la lettre d'information de l'Association du personnel, est en cours d'édition.

L'Association du personnel prépare aussi sa participation à la journée Portes Ouvertes du CERN, le 4 avril 1998.

La séance est levée à 17h40.